



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2008-2011

I. Historique de l'Association Intercommunale pour le Développement par l'Eveil Musical et Artistique.

Association Loi 1901 créée en 1978 sur la commune d'Auffargis pour alimenter son harmonie municipale, l'AIDEMA s'est rapidement constituée en école de musique autonome.

Son statut intercommunal, obtenu de fait par la fusion avec les associations similaires voisines (APEMA pour Le Perray-en-Yvelines et AMUSE pour Les Essarts-le-Roi), lui permet d'être aujourd'hui une école importante avec 250 élèves et 25 professeurs, et d'offrir des cours et disciplines peu enseignés dans les Yvelines.

En complément de son activité d'enseignement, l'école a développé depuis quelques années un programme de diffusion, ambitieux à son échelle, avec près de 28 concerts en 2007-2008.

Son agrément Jeunesse & Education Populaire, délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 2004, l'a amené à promouvoir l'engagement des adolescents et jeunes adultes dans son fonctionnement, à la fois sur les plans décisionnel (Conseil d'Administration, préparation des concerts) et pratique (gestion de la salle de répétitions, réalisation de projets spécifiques et de concerts).

II. Finalité, objectifs généraux et opérationnels, moyens.

Comme de nombreuses écoles de musique, l'AIDEMA essaie de donner à chaque élève la possibilité de construire et développer son projet artistique personnel, au-delà des notions de niveau et d'évaluation, grâce à ses objectifs et les moyens mis en oeuvre.

1. **Objectif général** : former des artistes ouverts sur la diversité culturelle.
 - *Objectif opérationnel* : proposer une offre diversifiée d'enseignements et de concerts permettant des cursus polyvalents.
 - Disciplines instrumentales et vocales.
 - Théorie et pratique de la musique (FM, MAO, histoire de la musique...).
 - Pratique d'ensemble diversifiée.
 - Rapprochement avec d'autres structures pour élargir la palette (harmonies du Perray, de Lévis...).
 - Organisation de stages thématiques.

- *Objectif opérationnel* : être un lieu-ressource sur la musique.
 - Espace d'information ouvert : locaux, site internet.
 - Pouvoir aiguiller les questions vers les professionnels compétents.
 - Développer des partenariats avec les bibliothèques et médiathèques locales, pour permettre l'accès aux CD, livres musicaux...
 - Constituer une bibliothèque musicale (CD, BD, livres) à disposition des élèves.
- *Objectif opérationnel* : associer les élèves aux projets.
 - Sondages, réunions préparatoires aux projets.
 - Etude des propositions des élèves.

2. **Objectif général** : permettre à tous d'accéder à la musique.

- *Objectif opérationnel* : lever les obstacles financiers.
 - Politique tarifaire concerts (tarifs réduits enfants, chômeurs...).
 - Politique tarifaire école (quotient familial, réductions familles...).
- *Objectif opérationnel* : promouvoir une offre de spectacles éclectique.
 - Esthétiques différentes (rock, classique, jazz...).
 - Mélanger les pratiques artistiques (musique & théâtre, musique & danse...).
- *Objectif opérationnel* : tenir compte et répondre aux besoins et attentes du public.
 - Accessibilité des salles de cours et de concert (enfants, personnes en situation de handicap).
- *Objectif opérationnel* : aller à la rencontre du public.
 - Présentations scolaires dans les écoles.
 - Programmation sur tout le territoire de l'école de musique.
 - Programmation hors les murs (résidences de personnes âgées, villes voisines).
 - Permettre des expositions artistiques lors des manifestations publiques de l'école.

3. **Objectif général** : créer une dynamique de projet au sein de l'école de musique.

- *Objectif opérationnel* : permettre aux plus de 16 ans de s'impliquer de façon active et autonome dans l'école de musique.
 - Accès du CA aux plus de 16 ans.
 - Conseil des musiciens pour les plus de 14 ans.
 - Gestion de la salle de répétition et de la salle de MAO.
 - Réalisation de concerts, d'enregistrements...

- *Objectif opérationnel*: valoriser l'investissement personnel.
 - Favoriser l'implication des bénévoles dans les projets de l'école.
 - Formation des bénévoles et des professeurs.
 - Encourager les projets des professeurs.

- *Objectif opérationnel*: construire des partenariats.
 - Lien avec les structures de l'Education Nationale.
 - Spectacles pluridisciplinaires (musique, danse, théâtre...).
 - Spectacles communs entre structures différentes (festivals, échanges...).

Annexes :

- Annexe 1 – Organisation des études
- Annexe 2 – Moyens humains et matériels
- Annexe 3 – Projets
- Annexe 4 – Partenaires